



Avis citoyens MI@

La plateforme de débat numérique « Mes idées aussi ?! »



Saisine de Madame Jeanvoine, Vice-Présidente chargée des solidarités en faveur de l'autonomie des personnes âgées et des personnes handicapées.

Projet
soutenu par

Fondation
de
France

Sommaire

Présentation de la démarche de concertation.....	3
Témoignage et propositions des internautes aux questions du Conseil départemental du Val-de-Marne.....	6
Démarches administratives.....	6
Logement	10
Le regard des autres.....	13
Mes autres idées.....	18

Présentation de la démarche de concertation

Pour quoi faire et pour qui ?

Le Conseil départemental du Val-de-Marne veut associer les personnes en situation de handicap mental aux décisions de politique publique qui les concernent.

En 2012, il a mis en place un atelier citoyen avec 26 personnes pour mieux connaître leurs besoins et réfléchir ensemble à des solutions et propositions pour l'action départementale. Un avis citoyen a été élaboré et un plan d'action a été validé retenant 80 % des recommandations proposées.

En complément, pour élargir le débat et enrichir l'action départementale, le Conseil départemental a prolongé l'atelier par un débat numérique. Il a pour cela inventé une plateforme de débat expérimentale sur internet qui permet à des personnes qui ne lisent pas, et ne peuvent utiliser le clavier azerty, de donner leur avis pour. A cet effet, une possibilité d'enregistrement de sa voie a été créée et d'autres innovations telles que la sonorisation directe de tous les écrits du site.

Les thèmes du débat :

Trois questions ont été mises en débat sur trois champs d'action que le Conseil départemental souhaite améliorer grâce aux avis des participants :

- Le logement
- Les démarches administratives et l'information
- Le regard des autres
- Un quatrième espace permet aux internautes de partager des idées sur d'autres sujets qui leur paraissent importants même si le Conseil départemental ne pourra peut-être pas répondre à tout.

Comment ça marche ?

Chacun a pu contribuer de trois façons :

- ✓ **Apporter son témoignage et faire des propositions** pour répondre aux questions mises en débat : en s'enregistrant directement à l'aide d'un micro ou par écrit et aussi en postant une photo ou une vidéo.
- ✓ **Réagir en votant** sur les propositions déjà faites : d'accord / pas d'accord
- ✓ **Réagir en commentant** les propositions déjà faites



Je donne mon avis :

Envoyer

Avec qui ?

Le débat s'est conduit avec des personnes qui fréquentent les services de trois établissements **l'ETAI**, **l'AFASER** et **l'ILVM** ainsi que la délégation val-de-marnaise de l'association **Nous aussi**. C'est une expérimentation. A terme si l'expérience est concluante, le débat ou d'autres pourront être élargis à tous les établissements.

Calendrier de l'expérimentation et retour sur les décisions

Après une première phase de débat, la plateforme a été améliorée (sonorisation de tous les écrits notamment). Puis le débat s'est poursuivi jusqu'à fin avril 2015.



Une plateforme concertée

Inspirée du design de service public, la plateforme a été co-construite avec les publics. Le Conseil départemental a travaillé à la mise en place de cette plateforme de débat expérimentale avec **l'association Concert Urbain**. Cette association réalise des plateformes de débat sur internet notamment pour les jeunes. Elle a souhaité réfléchir avec le Conseil départemental à l'accessibilité au débat démocratique pour tous.

Cette plateforme de débat a été construite grâce aux recommandations des professionnels de l'ETAI, de l'AFASER et de l'ILVM, associations partenaires gestionnaires d'établissements pour personnes en situation de handicap mental.

Et surtout, la plateforme s'est construite avec les premiers destinataires : **les publics**. Ils ont testé les premiers prototypes et fait des propositions d'amélioration.

Ces apports ont changé la structure du site. Merci à tous !

Et maintenant ?

A noter que ce projet a été salué à plusieurs reprises et a notamment reçu le prix « coup de cœur » des Victoires de l'accessibilité remis par URAPEI de l'Île de France. Il est par ailleurs soutenu par la Fondation de France.

410 contributions ou commentaires ont été enregistrés sur la plateforme. 30% des propositions sont des contributions audios.

Actuellement, les témoignages, recommandations et propositions sont analysées pour étudier la façon de les prendre en compte dans la décision. Une restitution auprès des usagers est programmée pour septembre 2015.

Par ailleurs, une évaluation a été lancée avec la Direction de l'évaluation, des méthodes et de l'organisation pour apprécier les résultats de la concertation ainsi que les opportunités de généralisation ou non de cet outil à d'autres établissements mais aussi d'autres publics et à d'autres secteurs de la collectivité.

Contact : Conseil départemental du Val-de-Marne mes-idees-aussi@valdemarne.fr

Direction des services aux personnes âgées et personnes handicapées DSPAPH
7/9, voie Félix-Eboué 94000 CRETEIL tel. : 01.43.99.75.04

Direction des relations à la population 121, avenue du Général de Gaulle 94000
CRETEIL tel. : 01.56.72.89.95

Témoignages et propositions des internautes aux questions du Conseil départemental du Val-de-Marne

Cet avis citoyen reprend les contributions postées sur la plateforme de débat.

Les termes se veulent être les plus fidèles possibles aux propos des personnes.

I - DEMARCHES ADMINISTRATIVES ET L'INFORMATION



Le mandat :

Face aux difficultés exprimées par les personnes lors de l'atelier citoyen pour obtenir des informations sur les services ou les aides auxquels vous avez droit, le Conseil départemental veut pouvoir agir pour améliorer l'accès à l'information et simplifier les démarches administratives dans ses services et ses accueils et à la MDPH.

Les questions posées :

- Quels sont les problèmes rencontrés et de quels aides auriez-vous besoin pour faciliter les démarches administratives ?
- Comment simplifier les démarches administratives ? Quels problèmes se posent ?

Les réponses : témoignages et propositions

- 1. Complexité des démarches administratives : besoin d'information et de simplification**

Témoignages :

Les personnes en situation de handicap mental considèrent qu'il est compliqué d'accéder aux informations et aux aides auxquelles elles ont le droit. Les dossiers de demande d'aide auprès des administrations contiennent beaucoup de pages à remplir. Il faut toujours écrire, compter, avec beaucoup de chiffres que les personnes ne comprennent pas. Il faut aussi fournir beaucoup de documents pour accompagner ces demandes. Cela est souvent très long à réaliser. Parfois, les administrations ne répondent pas au téléphone et il faut venir directement se renseigner aux horaires de travail en Esat. Cela est un problème car les personnes ne peuvent pas s'absenter de leur travail.

Même si les papiers sont complexes, les personnes en situation de handicap mental pensent qu'il est bien d'avoir des aides, comme par exemple une carte améthyste. Cela leur permet de sortir et de se rendre au travail, à l'établissement pour personnes en situation de handicap mental ou aux loisirs.

Mais, au moment du renouvellement de la carte améthyste, il y a parfois du retard et les personnes doivent payer leurs tickets de transport tous les jours. Cela leur coute plus cher.

Les droits aux aides des personnes en situation de handicap changent d'un département à l'autre. Quand on déménage dans un autre département, la carte améthyste n'a pas la même validité car elle dépend d'un autre département. Les personnes sont obligées de payer un complément de carte.

Propositions :

- Raccourcir les délais pour obtenir des réponses à des démarches administratives.
- Revoir les conditions d'attribution de la carte d'invalidité (80% d'invalidité est beaucoup trop pour l'attribution de la carte).
- Elargir les horaires d'ouverture de l'accueil téléphonique et physique.
- Elargir les plages d'horaires d'ouverture de l'accueil à l'immeuble Solidarités (horaires adaptés aux personnes travailleurs en Esat et aux aidants).
- Simplifier les dossiers administratifs pour obtenir une place à l'accueil temporaire.
- Simplifier les démarches administratives : rendre les formulaires compréhensibles pour les personnes en situation de handicap mental (utiliser le facile à lire et à comprendre et les pictogrammes).
- Ne pas demander les mêmes documents quand il s'agit du renouvellement d'un droit.
- Réaliser les brochures d'accès aux droits et aux aides en facile à lire et à comprendre et avec des pictogrammes.
- Mieux renseigner sur les tarifs des autres foyers en Val de Marne.

- Créer une permanence de spécialistes dédiés aux personnes en situation de handicap.
- Rallonger les périodes de validité des documents.
- Simplifier l'accompagnement : remplir les formulaires en présence d'une aide.

2. Délai long du traitement des dossiers administratifs

Témoignages :

Quand le dossier de demande d'aide est rempli et déposé, l'administration met beaucoup de temps à y répondre. Si c'était plus simple, ce serait plus facile pour les personnes. Le délai de traitement des dossiers administratifs est très souvent long. Les personnes en situation de handicap mental souhaitent beaucoup moins attendre pour faire valoir leurs droits. Parfois, le transfert d'un dossier de curatelle d'un département à un autre est très difficile et très long.

Propositions :

- Raccourcir les délais pour obtenir des réponses aux démarches administratives.

Pour cela :

- Simplifier les procédures et l'organisation.
- Mettre en place un renouvellement automatique.
- Mettre en place un dossier unique pour toutes les administrations.

3. Accompagnement aux démarches administratives/ ne pas être à l'aise

Témoignages :

Les personnes en situation de handicap mental ne sont pas toujours à l'aise pour demander les informations ou les papiers administratifs. Elles ont besoin d'être rappelées quand il faut renouveler une demande de logement ou sa carte de transport.

Ce n'est pas simple pour les personnes d'expliquer par écrit quand elles ont des problèmes administratifs. Pour cela, les personnes en situation de handicap mental ont besoin d'une aide pour les accompagner à remplir les dossiers administratifs.

Certaines personnes pensent qu'il est bien d'avoir une curatrice, une tutrice ou un parent qui les aide pour gérer leur argent, pour payer leur loyer. D'être accompagné dans les démarches administratives les rassure et leur permet d'accéder aux aides.

Certaines personnes se demandent s'il existe déjà un écrivain public dans les administrations. D'autres pensent que les éducateurs pourraient les accompagner aussi.

C'est bien d'accompagner et d'aider les personnes en situation de handicap mental.

Dans les administrations les personnes disent ne pas être bien reçues quand elles ne savent pas remplir les papiers.

Il est parfois difficile d'obtenir la nationalité française même si on travaille en Esat en France depuis 22 ans. Les personnes ont besoin d'être accompagnées pour faire des bonnes démarches.

Propositions :

- Il faudrait plus de personnes pour aider et apprendre à faire les démarches et papiers administratifs.
- Mettre plus de personnes dans les administrations pour lire et écrire les documents quand on ne peut pas le faire.
- Mettre en place un écrivain public dans les administrations.
- Il faudrait une personne dans les accueils des administrations qui aide les personnes en situation de handicap mental à remplir les formulaires.
- Il faudrait pouvoir être plus aidé dans les administrations.
- Améliorer l'accompagnement de la part des curatelles et des tutelles vers les différentes démarches administratives quand on ne sait pas lire et écrire.
- Mettre en place un système de rappel des échéances administratives (renouvellement pour les logements, pour les cartes de transport etc...).
- Sur les sites web administration: faire des messages d'alerte pour ne pas oublier de renouveler certains documents.
- Améliorer l'information sur les aides auxquelles les personnes en situation de handicap ont le droit et leur communication (accéder au logement, préparer la retraite...).
- Il faudrait un logiciel qui retranscrit ce que l'on dit oralement.
- Pour mieux connaître les démarches administratives, améliorer l'information vers les personnes en situation de handicap mental : brochures d'accès aux droits en facile à lire et en pictogrammes.
- Simplifier l'information sur l'accès aux droits.

4. Le droit de voter est un droit pour tous

Témoignages :

Comme tout citoyen français, les personnes en situation de handicap mental souhaitent connaître leur droits citoyens et notamment le droit de vote. Différentes

questions ont été posées à ce sujet : Peut-on voter quand on est sous tutelle ? Comment cela se passe-t-il au bureau de vote ? Peut-on être aidé ? Comment on peut savoir si on peut voter ?

Plusieurs personnes ont échangé leurs points de vue.

Propositions :

- Donner une information sur la participation à la vie citoyenne pour répondre aux besoins exprimés.

5. La retraite : c'est un droit !

Témoignages :

La question de la retraite est une préoccupation forte. Les personnes en situation de handicap mental souhaitent connaître les démarches pour obtenir la retraite. Elles ont besoin d'être mieux accompagnées pour faire les démarches nécessaires. Elles expriment un besoin d'être mieux informées sur les conditions pour en bénéficier : « A la retraite quel organisme dois-je contacter ? » « Les cartes de transport à la retraite sont-elles gratuites ou pas ? ».

II. LOGEMENT



Le mandat :

Les personnes de l'atelier citoyen ont exprimé des difficultés dans leur logement pour faire des choses du quotidien, seul (les inquiétudes, les problèmes d'isolement, le stress de vivre seul, les problèmes de repérage, les besoins d'aménagement et d'accompagnement...). Le Conseil départemental a souhaité approfondir les besoins et recueillir les propositions pour améliorer les conditions d'habitation.

Les questions posées :

- Quelles sont vos propositions pour que la vie dans votre logement soit plus facile ?
- Qu'est ce qui peut vous rassurer ou qu'est ce qui peut vous inquiéter quand vous habitez dans votre logement ?
- Quelle serait vos propositions pour que la vie dans votre logement soit plus facile ?

Les réponses : témoignages et propositions

1. Autonomie :

a. Souhait d'avoir des logements indépendants :

Témoignages :

Les personnes en situation de handicap mental ont exprimé un besoin d'avoir des logements indépendants avec un suivi. L'accès aux logements indépendants correspond au besoin de s'intégrer au milieu ordinaire. Aujourd'hui, il est difficile d'accéder aux logements indépendants. Les prix du logement en l'île de France sont chers et les salaires en Esat sont bas.

D'autres personnes pensent que c'est compliqué de vivre tout seul.

Aussi, il est également difficile d'accéder aux logements sociaux, même avec un numéro de demandeur départemental de logement social depuis plusieurs années. C'est trop long d'avoir un logement social.

Une nécessité de connaître les tarifs de loyers en foyer en Val-de-Marne apparaît.

Certaines personnes réussissent à devenir propriétaire grâce à l'aide de leurs parents. Mais, ces situations sont rares car le revenu en Esat est faible.

b. Bien au foyer...

Parfois, il est bien de vivre avec quelqu'un pour ne pas être seul, surtout après le décès de ses proches. Par exemple, vivre dans un foyer d'hébergement permet d'être moins isolé. Cela permet d'avoir les activités au même endroit. Cela permet aussi de progresser.

Mais, les foyers d'hébergement peuvent être bruyants. Une personne pense qu'il faut être plus tolérant...

Certaines personnes vont parfois à l'accueil temporaire et cela leur plait. Ils font beaucoup d'activités : théâtre, musique, piscine, cuisine... Plusieurs personnes acquiescent cela.

Il faudrait aussi que les foyers d'hébergement soient proches de l'Esat. Certaines personnes souhaitent vivre dans un foyer et avoir le travail sur le même site. D'autres pensent qu'il est important d'avoir une coupure entre la vie personnelle et la vie professionnelle.

Propositions :

- Améliorer l'accès à l'emploi et le revenu des personnes en situation de handicap mental.
- Favoriser la proximité logement/travail.
- Etre mieux informé sur les démarches à faire et les aides pour obtenir un logement social (quels papiers doit-on donner ?).
- Favoriser l'accès à tout type de logement, dont HLM.
- Soutenir les demandes des logements sociaux.
- Améliorer les délais pour obtenir un logement social quand on est en situation de handicap.
- Améliorer l'information et la communication pour obtenir un appartement thérapeutique.
- Simplifier les conditions d'obtention des appartements thérapeutiques.
- Etre mieux informé sur les aides et la vie en établissement quand on ne travaille pas.
- Accompagner les personnes en situation de handicap mental vers l'autonomie.

Pour cela :

- Mieux informer les personnes en situation handicap mental comment accéder au logement indépendant ou en établissement : créer des notices explicatives.
- Limiter les délais d'accès aux logements sociaux.

2. Adaptation des logements pour personnes en situation de handicap mental

Témoignages :

Les personnes en situation de handicap mental considèrent que leurs logements ne sont pas adaptés à leurs handicaps. Cela pose des difficultés pour être autonome dans son logement. Il est important d'avoir une douche plus grande pour mieux y accéder.

Propositions :

- Favoriser l'accès aux logements plus grands et mieux adaptés.
- Il faut des logements personnalisés pour les personnes handicapées en milieu ouvert plutôt que des foyers classiques. Il ne faut pas qu'on marginalise les personnes en situation de handicap en les regroupant entre elles.
- Adapter les différents types de logement aux handicaps : en établissement, logement social, logement privé par le biais des aides.
- Faire construire des studios plus grands et accessibles (ascenseurs si les appartements sont en étage).

III - Le regard des autres



Le mandat :

Face aux difficultés vécues dans le quotidien par les personnes en situation de handicap mental avec les autres personnes dans la rue et l'espace public, exprimées lors de l'atelier citoyens (problèmes de violence, de moquerie et poids du regard des autres), le Conseil départemental du Val-de-Marne a souhaité approfondir le débat pour mieux comprendre les besoins et rechercher des solutions pour y répondre.

Le Conseil départemental veut pouvoir par ses actions contribuer à améliorer les choses, par exemple en direction des enfants (crèches, collèges, PMI, foyers de l'enfance...), de l'ensemble des val-de-marnais (accueil des services administratifs parcs, musée...) et des établissements qui accueillent des personnes en situation de handicap qu'il finance.

Les questions posées :

- Quelles sont les situations difficiles dans la relation et le regard des autres ? et aussi les situations agréables ?
- Et selon vous, à partir de votre expérience, que faudrait-il faire pour améliorer les comportements et les regards sur les personnes en situation de handicap ? Avez-vous des propositions à nous faire et des idées d'actions que le Conseil départemental pourrait mettre en place ? Quel message souhaitez-vous faire passer ?

Les réponses : témoignages et propositions

1. Les regards pesant des autres sur soi et l'isolement

Témoignages :

Les personnes en situation de handicap mental se sentent regardées bizarrement et cela est difficile à vivre et douloureux. Certaines s'habituent et ne prêtent plus attention. D'autres ne se sentent pas bien, sont gênées, mal à l'aise, perturbées dans leur vie quotidienne.

Parfois des jeunes regardent bizarrement. Les jeunes des cités ont de mauvais rapport avec les personnes handicapées ; ils ont parfois un comportement agressif. C'est peut-être car ils ne sont pas écoutés.

Parfois c'est plutôt de l'indifférence qui est ressentie ou des regards fuyants. Alors on ressent de l'isolement. Le contact avec les autres est difficile (dès que l'on sort de l'établissement et de l'accueil de jour par exemple).

Mais il arrive aussi que des personnes soient compréhensives sur le handicap.

Les gens ne portent pas le même regard sur le milieu ordinaire et sur le milieu du handicap. Il est important de changer ce regard.

Des personnes extérieures ont peur du handicap et de l'inconnu, elles pensent que c'est contagieux et ont peur de l'attraper alors que c'est faux, ce sont des maladies neurologiques. L'ignorance fait mal. D'autres sont impressionnées, c'est pour cela qu'il faut aller vers elles et pouvoir en parler.

Aujourd'hui les personnes en situation de handicap sont de plus en plus d'adultes nombreux à se mêler aux gens qui ne sont pas handicapés. Ainsi la situation s'améliore. On ne s'impose pas. Il faut s'accepter comme on est. On voit de plus en plus de personnes handicapées, ça normalise et on se régularise aux yeux des autres.

Propositions :

- Faire connaître le handicap.
- Lutter contre l'ignorance et la méconnaissance du handicap pour que les autres portent un regard plus positif et plus compréhensif sur les personnes handicapées et pour que ces dernières puissent mieux vivre avec les autres.
- Aider à changer les comportements par la rencontre.
- Favoriser le dialogue : c'est bien de communiquer entre une « personne normale » et une personne handicapée pour mieux se connaître et se comprendre entre le handicap et le non handicap.

- Agir dans les « cités » auprès des jeunes pour favoriser les rapports avec les personnes handicapées.

Pour cela :

- Informer et sensibiliser dans le milieu ordinaire :
 - o Organiser des journées portes ouvertes dans les établissements et les foyers.
 - o Organiser des rencontres personnes handicapées / grand public dans les établissements scolaires pour éduquer à la différence et faire que les enfants respectent les personnes handicapées lorsqu'ils vont grandir.
 - o Parler du handicap dans les écoles et faire connaître les différences.
 - o Informer les jeunes via l'éducation nationale ou les maisons de quartier sur les personnes en situation de handicap et leurs difficultés.
 - o Sensibiliser par l'image : la vidéo, les interviews, les reportages touchent beaucoup de monde et seraient un bon moyen pour faire connaître et sensibiliser au handicap. Plusieurs internautes sont d'accord avec cette idée.
- Des personnes sont disponibles et souhaitent parler de leur handicap aux autres personnes.
- Etre davantage mélangé aux autres. Favoriser la mixité entre personnes handicapées et personnes sans handicap.
- Et aussi informer et sensibiliser les personnes en situation de handicap : les accompagner pour les aider et qu'elles aient un comportement qui n'aggrave pas la situation.
- Etre accompagné pour se sentir bien en soi-même de façon à ne pas ressentir l'extérieur blessant.

2. Des comportements blessants

Témoignages :

a. Les moqueries

Dans le bus c'est parfois difficile car les adolescents se moquent des personnes handicapées.

b. Les bousculades

Certaines personnes bousculent les personnes handicapées. Cela est désapprouvé.

Certaines ne font pas attention au déambulateur quand elles passent et bousculent.

Certaines ne s'excusent pas.

Comment se défendre ?

Une discussion s'est engagée sur le fait qu'il ne faut pas frapper. Des personnes expliquent qu'il est important de se défendre quand les autres les frappent, ou de dire stop ou d'appeler son éducateur.

Il faut « laisser couler ».

c. Dans les transports :

Certains internautes ont indiqué se lever dans le bus pour laisser la place aux personnes âgées, aux femmes enceintes et aux personnes qui ne peuvent pas s'asseoir.

D'autres indiquent qu'elles ne peuvent pas se lever car certains handicaps obligent à s'asseoir. Mais face aux regards pesants, « comme si on était une personne bizarre », portés quand elle montre sa carte d'invalidité pour s'asseoir, une personne indique ne plus oser la montrer.

Dans les bus les gens ne sont pas assez respectueux. Ils dévisagent, ne laisse pas la place malgré la carte prioritaire. Parfois, il est nécessaire d'aller voir le chauffeur.

Dans les transports certains se sentent dévisagés quand d'autres indiquent ne pas rencontrer ce problème. Une personne indique que la situation s'améliore.

d. Un manque de respect

Il faut faire avec le regard des autres et leur manque de respect. Les personnes handicapées n'ont pas choisi de l'être, elles sont nées comme ça. Ce n'est pas normal de leur manquer de respect.

Propositions :

- Il faudrait des actions que les gens arrêtent de se moquer des personnes handicapées.
- Il faudrait que les gens fassent plus attention aux personnes handicapées.

3. Avec la famille

La relation avec la famille est parfois trop difficile car elle est trop « sur le dos ». Un besoin d'indépendance vis-à-vis de la famille est exprimé. Les personnes se sentent étouffées. Mais pour autant si les parents sont trop loin ils manquent. Le besoin affectif des parents et leur place pour aider à apprendre et à être autonome dans le futur sont essentiels.

4. Pouvoir travailler et habiter ensemble pour briser les peurs et les tabous

a. Habiter ensemble

Propositions :

- Vivre en milieu ordinaire pour aider à changer le regard. Le foyer d'hébergement est parfois nécessaire quand on a besoin d'être aidé mais le fait de vivre davantage avec les autres permettrait de mieux connaître le handicap et donc d'améliorer le regard porté sur le handicap.

b. Travailler ensemble

Témoignages :

Une personne indique travailler chez l'Oréal où ses collègues non handicapés lui ont expliqué que son handicap n'était pas un problème. Mais c'est rare.

Un peu de personnes travaillent dans des usines qui en prennent en charge les personnes handicapées.

Une autre indique que ce sont les collègues handicapés qui se moquent aussi des autres.

Certaines personnes peuvent travailler mais d'autres ne peuvent pas.

Propositions :

- Il faut que les personnes handicapées travaillent dans des ESAT.
- C'est important aussi de travailler dans des usines avec des personnes non-handicapées.
- Créer plus d'emplois pour les personnes handicapées en milieu ordinaire.
- Faire des formations aux espaces verts au Conseil départemental mais aussi au Conseil régional, dans les villes...

5. Rêves d'une autre vie...

Témoignages :

Parfois on aimerait ne plus être malade pour faire des choses comme les autres.

Envie de s'habiller différemment : Une discussion s'engage entre plusieurs personnes sur le souhait de mettre une jupe ou un short, mais cela est empêché par la maladie.

Envie de ne plus prendre ses médicaments. Mais continuer à les prendre pour ne pas se retrouver en chaise roulante...

IV - Mes autres idées



Le mandat :

Plusieurs questions ont été posées sur le logement, les démarches administratives, le regard des autres. Mais il y a peut-être d'autres sujets importants que les internautes souhaitent partager avec le Conseil départemental.

Si les propositions sur ces autres sujets rentrent dans ce que peut faire un Conseil départemental, nous chercherons à y répondre.

Les réponses : témoignages et propositions

1. Dialogue :

- Il faut savoir écouter les autres.

2. Monter les compétences des personnes handicapées :

Témoignages :

On ne montre pas assez les compétences des personnes handicapées à la télévision.

Propositions :

- Il faut valoriser les compétences des personnes handicapées.

3. Emploi :

- Plus d'emploi en milieu ordinaire pour les personnes handicapées.

4. Accès à la culture, aux loisirs au sport :

Témoignages :

Mais des internautes aimeraient aussi prendre le métro, cuisiner, voyager seuls.

De plus, certaines personnes font des activités avec les autres gens dans les associations comme Emmaüs.

Une personne voudrait faire plus d'activités de loisirs et plus de sorties, mais indique que c'est difficile. Une personne, handicapée des jambes, témoigne qu'à la gym, elle participe en laissant son corps en position assise lors de certains exercices que les gens font debout.

Au foyer deux personnes indiquent qu'elles peuvent écouter leur musique dans leur chambre sans être embêtées.

Certains spectacles sont gratuits pour les personnes en situation de handicap, mais Il faudrait au moins que les tarifs soient réduits.

Parfois ça se passe bien avec les organismes de vacances et parfois ça se passe mal. Les locations de vacances sont très souvent non accessibles quand on est en situation de handicap. Les offres de location de vacances parfois ne tiennent pas compte des besoins spécifiques. Par exemple, l'attribution de chambre à l'étage sans accès à l'ascenseur n'est pas adaptée quand on a un déambulateur.

Propositions :

- Avoir des réductions de prix pour les spectacles.
- On peut avoir des places réduites ou gratuites par des associations comme culture du cœur.
- Rendre les vacances plus accessibles aux personnes en situation de handicap mental.

Pour cela :

- Sensibiliser le secteur de tourisme aux handicaps.
- Favoriser l'accessibilité des locations de vacances.

5. Dans les transports :

a. Dans les bus et les transports en commun

Témoignages :

Il y a un manque de respect et de compréhension dans les bus. Il faudrait déjà se dire bonjour car les gens sont malpolis. Et qu'ils laissent descendre.

Il faut laisser la place aux personnes handicapées, ne pas pousser et être calme dans le bus.

Dans les transports parfois il est difficile de trouver de la place.

Les personnes valides ne font pas attention aux signalisations pour le bien être de leur entourage. Ils occupent les places réservées dans les bus et les parkings.

Il n'y a pas assez de bus ni de transports en commun. Les personnes sont trop serrées dans les bus, il y a trop de monde. Surtout aux heures de pointe. Une personne qui prend le bus tous les jours indique qu'il y a des personnes qui descendent pour prendre le prochain bus car elles sont trop serrées. Il faudrait que les bus passent plus souvent.

Il n'y a pas assez de volonté dans les bus pour soutenir les personnes qui ne voient pas et les personnes handicapées.

Au niveau des transports en commun rien n'est fait pour les personnes à mobilité réduite et il faut faire quelque chose. Rien n'est fait dans les transports pour faciliter le déplacement des personnes en situation de handicap mental quand elles se rendent au travail ou sortent se promener le dimanche. Si les transports ne sont pas accessibles, les personnes sortent moins de chez elles.

Il y a des gens qui bousculent.

Propositions :

- Sensibiliser pour des comportements plus citoyens et plus respectueux dans les bus.
- Que les chauffeurs de bus appuient les demandes que font les personnes handicapées pour accéder aux places réservées.
- Avoir plus de places prioritaires dans les transports.
- Il faudrait un bus toutes les 5 minutes.
- Il faut trouver une idée et agir car on est trop serré dans les bus.
- Améliorer les accès aux bus, aux métros, aux taxis.
- Développer les escaliers mécaniques et les ascenseurs dans les transports.
- Développer plus de signalétiques dans les transports pour les personnes en situation de handicap mental.

b. Accessibilité

Témoignages :

C'est difficile de descendre car les bus se garent très mal devant les trottoirs.

Dans les transports c'est stressant pour descendre quand les gens bloquent le passage.

Une personne indique qu'il faudrait un bouton dans le bus pour indiquer au chauffeur qu'une personne handicapée en fauteuil veut descendre. Une autre personne acquiesce. Une autre indique que ce bouton existe déjà.

A Villejuif au terminus du métro il n'y a pas assez d'ascenseurs.

Il y a des endroits où il n'y a pas assez d'ascenseurs.

Il faut que les gens en fauteuil roulant puissent davantage accéder aux gares et aux bus.

Propositions :

- Il faudrait plus d'ascenseurs dans le métro. A Villejuif et un peu partout.
- Il faut des aménagements pour les handicapés en fauteuil et en béquilles.

c. Tarifs

Témoignages :

Pourquoi les cartes navigos ne sont-elles pas les mêmes d'un département à l'autre ? Le handicap ne change pas d'un département à l'autre. Différence de tarifs, plus élevés d'une personne qui a déménagé en Seine et Marne.

d. Filival

Témoignages :

Une personne constate qu'il n'y pas de Filival en ce moment.

e. Sécurité

Témoignages :

La présence militaire liée à Vigipirate fait peur. Les personnes craignent d'être tapées. Toutefois, il n'y a pas assez de soldats, de police et de CRS dans les métros et les gares.

Propositions :

- Plus d'agents de sécurité dans les bus et les gares.

f. Dans la rue : les places de parking et les traversées

Témoignages :

Il n'y a pas assez de places de parking réservées aux personnes handicapées.

Parfois il y a des personnes qui ne sont pas handicapées qui prennent les places de parking réservées.

Pourquoi n'y a-t-il pas plus de boutons d'appel aux feux dans les villes ?

Propositions :

- Il faudrait plus de boutons d'appel pour traverser aux feux (aussi pour les aveugles).
- Les vigiles des magasins devraient surveiller les places de parking pour les handicapés pour qu'elles ne soient pas prises par tout le monde.

g. Adaptation des espaces verts départementaux

L'adaptation des espaces verts départementaux est nécessaire pour mieux vivre en extérieur. Parois les parcs départementaux ne sont pas accessibles. Les personnes ne sont pas l'aise quand elles se promènent.

Propositions :

- Améliorer l'accessibilité des espaces verts départementaux : plus d'accessibilité signalétique et physique.

h. Santé :

Propositions :

- Il faudrait être aidé pour avoir une mutuelle santé comme c'est le cas pour tous les salariés qui sont en entreprise.

i. Argent :

Témoignages :

C'est difficile de vivre avec peu d'argent. Ce n'est pas possible. On en a trop peu pour dépenser.